



Que peut-on faire ? Comment aider son enfant ?

Mettre en place très tôt des rééducations adaptées à ses troubles : orthophonie, orthoptie, ergothérapie, psychomotricité, soutien psychologique...

Il faut surtout que les parents, enseignants et rééducateurs travaillent ensemble pour que les aides proposées soient les plus cohérentes et les plus efficaces possibles, afin de compenser les troubles de l'enfant dyspraxique. La dyspraxie est un réel handicap. Il faut bien connaître cette pathologie :



source : freepik.com

- pour **comprendre** et aider son enfant,
- pour pouvoir **l'expliquer** à l'enfant lui-même, à ses professeurs, à son entourage afin de ne pas laisser s'installer de doute sur ses capacités mentales, sa bonne volonté, pour éviter qu'il ne perde confiance en lui,
- pour **favoriser ses aptitudes particulières** : la curiosité, la mémoire, l'intelligence, la bonne performance à l'oral ainsi qu'une culture générale étendue.

>> CAR NOS ENFANTS SONT FANTASTIQUES ! <<

La Fédération Dyspraxique Mais Fantastique milite pour une communication large sur le handicap en général, sur la dyspraxie et les troubles dys associés : retrouvez notre manifeste sur le site internet.

**REJOIGNEZ-NOUS... ! REGROUPONS-NOUS !
ADHÉREZ À NOTRE FÉDÉRATION**



f Fédération Dyspraxique Mais Fantastique

t Dyspraxiques

Retrouvez l'ensemble des coordonnées de nos bénévoles sur le site dyspraxie.info

Impression : CopyShop - Ne pas jeter sur la voie publique - octobre 2023

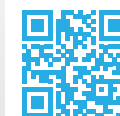
DYSPRAXIE, TROUBLE DE LA COORDINATION,

UN TROUBLE INVISIBLE



DYSPRAXIQUE MAIS FANTASTIQUE

**Fédération
Dyspraxique Mais Fantastique**



www.dyspraxie.info
contact@dyspraxie.info
07 81 84 10 75

Pourquoi une association ?

La **Fédération Dyspraxique Mais Fantastique** se donne pour objectifs de :

- **Rassembler**, informer, aider et accompagner toutes les familles touchées par la dyspraxie, avec ou sans troubles associés.
- **Inciter** les médecins, les psychologues, les pédagogues à s'interroger sur ces enfants et jeunes adultes «déroutants» afin qu'ils soient diagnostiqués de manière précoce, soient pris en charge de manière adaptée et suivent un cursus scolaire ordinaire.
- **Alerter** les pouvoirs publics afin que la dyspraxie soit reconnue comme un **handicap** à part entière avec ses spécificités, et que s'en suivent :
 - La formation des professionnels spécialisés.
 - La mise en place de tous les aménagements nécessaires en classe permettant de garantir aux enfants dyspraxiques une scolarité normale.
 - L'accompagnement particulier, si nécessaire, vers une formation professionnelle qui leur permette d'accéder à l'autonomie à laquelle ils peuvent prétendre de plein droit.
 - Parce qu'une fois adulte, la dyspraxie ne disparaît pas !
 - Pour que cessent la discrimination, l'exclusion, tous ensemble, mutualisons nos expériences, nos compétences, nos énergies afin de créer un véritable réseau d'entraide.



source : freepik.com

Que sont les dyspraxies ?

Ce sont des anomalies de la planification et de l'automatisation des gestes volontaires.

La réalisation d'un geste résulte de la gestion coordonnée et automatique de nombreux facteurs temporels et spatiaux qui font l'objet d'une préprogrammation cérébrale. Celle-ci est incomplète, voire inexistante chez les dyspraxiques. Le geste ne devient jamais automatique et nécessite toujours un contrôle volontaire extrêmement fatigant.

Dans la dyspraxie, il est fréquent que se rajoutent des troubles neurovisuels, de la perception visuelle et de la représentation de l'espace.

Les manifestations les plus courantes

L'enfant dyspraxique conçoit bien les gestes mais n'arrive pas à les organiser ni à les réaliser de façon harmonieuse : c'est un trouble moteur. Chaque enfant est unique et n'a pas forcément tous les signes d'alerte :

- il est maladroit, lent et ses réalisations motrices et graphiques sont médiocres, informes, brouillonnes,
- il a besoin d'aide pour s'habiller et se laver, bien au-delà de l'âge normal et même lors des repas (il n'arrive pas couper sa viande et mange parfois « salement »),
- il présente un retard graphique important et durable (dysgraphie), ses dessins sont pauvres et il accède difficilement à l'écriture cursive,
- il a du mal à s'organiser dans son travail, préparer son cartable, ...
- il a du mal à utiliser une règle, une paire de ciseaux, une gomme,
- il a des difficultés pour se repérer en géométrie, géographie,
- il court, saute de façon désordonnée, il tombe, se cogne,
- il peut avoir d'autres troubles dys associés : dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dysphasie, trouble de l'attention.



source : freepik.com

Mais c'est un enfant intelligent, curieux et souvent beau parleur qui apprend avec plaisir et efficacité.

Trouble De la Coordination ? Dyspraxie ?

La dyspraxie est un trouble moteur neurodéveloppemental dans la classification internationale DSM 5.

Ainsi, vous pourrez entendre parler de dyspraxie, dyspraxie visuo-spatiale ou trouble développemental de la coordination (TDC) en fonction des professionnels que vous rencontrerez.

Tous ces termes désignent le même trouble : la dyspraxie. C'est le terme qui est encore le plus utilisé en France.